

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

# ANNEXES RÉGLEMENTAIRES

PLUi arrêté en conseil communautaire le 28 janvier 2025

- 5-1 Servitudes d'utilité publique
- 5-2 Plan d'exposition au bruit des aérodromes
- 5-3 Périmètres du droit de préemption urbain
- 5-4 Périmètres des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement
- 5-5 Périmètres pour lesquels les clôtures sont soumises à déclaration préalable
- 5-6 Périmètres pour lesquels les travaux de ravalement sont soumis à autorisation
- 5-7 Périmètres pour lesquels le permis de démolir est institué
- 5-8 Réglementation des boisements
- 5-9 Classement sonore des infrastructures de transports terrestres
- 5-10 Bois et forêts relevant du régime forestier
- 5-11 Annexe sanitaire
- 5-12 Secteurs d'information sur les sols

